Document d'informations clés ('KID')

Belfius Banque, numéro FSMA 019649 A, est un agent lié de Belfius Insurance SA contractuellement tenu de commercialiser uniquement des assurances de Belfius Insurance SA (à l'exception des assurances relevant de la branche 14).

Entreprise d'assurances Belfius Insurance SA - Tél. 02 286 76 11– BIC: GKCCBEBB – IBAN: BE72 0910 1224 0116

RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064 - dont le siège est à B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

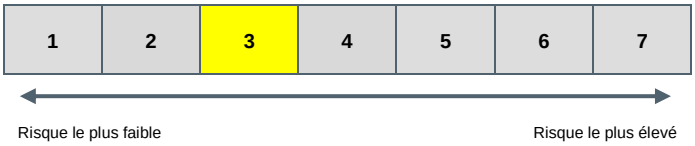
BI M&G Dynamic Allocation Fund A Eur est un fonds d'investissement interne lié au contrat d'assurance-vie KITE Bold (contrat d'assurance-vie de la Branche 23 lié à des fonds d'investissement internes). Il s'agit d'un produit de Belfius Insurance SA (numéro d'agrément 0037, siège: B-1210 Bruxelles, place Charles Rogier 11, tel: 02/286.76.11. ou www.belfius-insurance.be). Autorité de contrôle: FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers, B-1000 Bruxelles, rue du Congrès 12-14. Ce document est établi le 17/09/2021.
Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Assurance-vie de la Branche 23 (sans garantie de capital ou de rendement) dont le rendement est lié à des fonds d'investissement internes, soumise au droit belge. Le contrat KITE Bold peut être souscrit séparément ou en combinaison du contrat KITE Safe (assurance-vie Branche 21), il fait dès lors partie du produit KITE Mix.
Objectifs	Le fonds de placement interne investit dans le fonds M&G Dynamic Allocation Fund A Eur (ISIN : LU1582988058). Ce fonds vise à dégager un rendement total positif (revenu + croissance du capital) de 5 à 10 % par an en moyenne sur une période de trois ans, en investissant dans un ensemble d'actifs du monde entier. Investissement de base : Le fonds investira typiquement dans les fourchettes d'allocation suivantes, sur une base nette : • 0-80 % en obligations • 20-60 % en actions d'entreprise • 0-20 % en autres actifs (y compris des titres convertibles et titres liés à l'immobilier) Le fonds investira le plus souvent dans les actifs ci dessus par le biais d'instruments dérivés. Le fonds peut également investir dans des actifs directement ou par le biais d'autres fonds. Les fourchettes indiquées ci dessus sont fournies sur une base nette, à savoir que les positions « longues » (investissements qui tirent parti d'une hausse du prix des actifs) sont nettes des positions « courtes » (investissements via des instruments dérivés qui tirent parti d'une baisse du prix des actifs). L'utilisation d'instruments dérivés pour investir permet aussi au fonds de créer un « effet de levier », ce qui signifie que le fonds peut avoir une exposition à des investissements qui dépassent sa valeur, augmentant ainsi les revenus (ou pertes) potentiels en cas de hausse ou de baisse sur les marchés. En outre, des instruments dérivés sont utilisés afin de réduire le risque et les coûts, ainsi que pour gérer l'incidence des variations de taux de change sur les investissements du fonds. Le fonds peut également investir dans des devises et détenir des liquidités, des dépôts et des warrants. Pour plus d'informations sur le type d'obligations détenues et d'instruments dérivés utilisés, veuillez vous référer au Prospectus qui peut être consulté sur www.mandg.be/documentation. Le fonds est géré avec une approche d'investissement hautement flexible. Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la « juste » valeur des actifs à moyen et long termes avec l'analyse des réactions à court terme du marché en réponse à des événements dans le but d'identifier les opportunités d'investissement. Le fonds cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. Lorsque le gérant de fonds estime que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le gérant de fonds maintiendra normalement au moins 30 % du fonds en euros, et au moins 60 % dans une combinaison de dollars US, livres sterling et euros. Le fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement : Les risques en matière de durabilité ne sont pas intégrés, ou ne le sont pas de manière systématique dans les décisions d'investissement prises par le gestionnaire du fonds lors du processus de sélection d'actifs financiers. Il est néanmoins possible que, de temps en temps et de façon discrétionnaire, le gestionnaire du fonds prenne en considération les risques en matière de durabilité lors de la sélection, l'acquisition ou la cession d'un instrument financier. Le fait qu'il ne soit pas tenu compte des risques en matière de durabilité, ou pas systématiquement dans les décisions d'investissement prises par le gestionnaire de du fonds est susceptible d'impacter négativement le rendement des actifs financiers en portefeuille. Compte tenu de la nature des investissements du fonds de placement sous-jacent, la période de détention recommandée est de 3 ans. L'investissement de la prime nette versée dans le contrat KITE Bold sera ventilé sur les différents fonds d'investissement internes sélectionnés, suivant la clé de répartition choisie par le souscripteur. Le souscripteur peut modifier la clé de répartition par la suite s'il le souhaite en conformité avec sa stratégie d'investissement. Les fonds d'investissement internes sont gérés par Belfius Insurance SA et sont libellés en EUR. Ceux-ci investissent sans capital et sans rendement garanti. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. La valeur du contrat KITE BOLD est liée à l'évolution du/des fonds d'investissement interne(s) sélectionné(s) dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités par fonds d'investissement interne et de la valeur de chaque unité. Le rendement du contrat KITE Bold n'est pas influencé par le montant des primes versées. Le contrat KITE Bold permet de gérer partiellement le risque d'investissement via l'utilisation du mécanisme de protection "Stop-Loss" Le contrat KITE Bold est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurance SA.
Investisseurs de détail auquel le	Ce contrat est destiné aux investisseurs, personnes physiques résidants en Belgique, qui ont une connaissance des produits de la Branche 23. Ces investisseurs cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur mais sans capital garanti et

PRIIP est destiné	qui ont un horizon d'investissement de 3 ans ou plus.
Assurance : avantages et coûts	Garantie en cas de vie : la valeur du contrat correspondant au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité. Garantie en cas de décès : la valeur du contrat en cas de décès, correspond au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité, déterminée le prochain jour de valorisation ou maximum trois jours ouvrables bancaires suivants, après réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré. KITE Bold donne la possibilité d'ajouter des garanties supplémentaires optionnelles en cas de décès de l'assuré. Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ».

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la période de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque (« SRI ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit et de le comparer avec d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part de Belfius Insurance SA de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Le fonds d'investissement interne BI M&G Dynamic Allocation Fund A Eur de la Branche 23 est exposé à différents risques dépendant de son objectif et de sa politique d'investissement ainsi que de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds sous-jacent. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et le rendement dépendent de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance.

Toute référence à la sécurité de ce produit s'entend sous réserve de ces risques. Le rendement du contrat KITE Bold n'est pas garanti par Belfius Insurance SA. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Investissement de 10.000 EUR – Prime brute de 10.200 EUR (taxe d'assurance de 2% comprise)

Scénarios de performance		1 an	2 ans	3 ans (période de détention recommandée)
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 3.952,66	€ 5.732,90	€ 5.107,17
	Rendement annuel moyen	-60,47%	-21,34%	-16,31%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7.755,18	€ 7.011,97	€ 6.420,16
	Rendement annuel moyen	-22,45%	-14,94%	-11,93%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.852,54	€ 8.451,15	€ 8.067,11
	Rendement annuel moyen	-11,47%	-7,74%	-6,44%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.071,27	€ 10.151,54	€ 10.102,52
	Rendement annuel moyen	0,71%	0,76%	0,34%
Scénarios en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.221,40	€ 8.712,53	€ 8.231,74

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 EUR (montant hors taxe). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où Belfius Insurance SA ne pourrait pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Belfius Insurance SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie, souscrit par le preneur d'assurance, forment un patrimoine spécifique, géré séparément des autres actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. De plus, les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires disposent d'un privilège sur l'ensemble des actifs de l'assureur.

Que va me coûter cet investissement?

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ci-dessous correspondent aux coûts cumulés du produit, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 EUR (hors taxe). Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Dans ce cas, cette personne vous en informera et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 2 ans	Si vous rachetez après 3 ans
Coûts totaux	€ 948,99	€ 1.147,98	€ 1.346,97
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	9,49%	5,74%	4,49%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'impact annuel des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,83%	L'impact des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,67%	L'impact des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance de la période de détention recommandée
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,36%	L'impact des coûts lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,63%	L'impact des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Vous trouverez une illustration du rendement dans la rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? » dans le tableau des scénarios de performance.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de manière anticipée?

Période de détention recommandée: 3 ans. En fonction de la nature des investissements du fonds d'investissement sous-jacent, la période de détention recommandée est de 3 ans. Cette période de 3 ans ou plus est recommandée pour permettre à votre investissement initial d'obtenir le meilleur rendement possible. Les frais ci-dessous sont appliqués si vous voulez racheter le contrat entièrement ou partiellement. Veuillez prendre conscience qu'il y a un impact sur le rendement en cas de sortie anticipée.

Caractéristiques du KITE Bold si vous souhaitez racheter totalement ou partiellement le contrat :

- Frais de sortie à hauteur de 5% de la réserve acquise pendant la 1ère année, 4% pendant la 2ème année, 3% pendant la 3ème année, 2% pendant la 4ème année et 1% pendant la 5ème année. A partir de la 6ème année il n'y a donc plus de frais de sortie
- La valeur du contrat correspond au nombre d'unités acquises multiplié par la valeur de chaque unités. La valeur des unités sera déterminée le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie du document de demande de rachat signé, introduite auprès de votre agence Belfius Banque, ou au maximum trois jours ouvrables bancaires suivant cette date.
- Le rachat partiel n'est possible qu'à partir d'un montant minimum déterminé et avec un nombre minimum déterminé d'unités restantes dans le fonds d'investissement interne. Ces minimas sont fixés par la Compagnie. Ces informations peuvent être obtenues dans votre agence Belfius Banque. Il n'y aura pas de frais de sortie qui seront prélevés en cas de rachat partiel, 1 fois par période de 12 mois, pour autant que le rachat partiel soit limité à 10% de la réserve acquise, avec un maximum de 25.000 EUR.
- Des rachats périodiques sans frais sont possibles via la Formule « Comfort ». Des rachats partiels sans frais de sortie sont possibles dans le cadre de la Formule « Comfort » pour autant que ceux-ci soient limités à 10% du montant de la réserve acquise. Les montants sont payables, mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, sur un compte bancaire. Le rachat partiel sans frais, 1 fois par période de 12 mois, est non-cumulable avec la Formule « Comfort ».
- La vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un fonds d'investissement interne suivie par l'achat dans un ou plusieurs fonds d'investissement internes (conversion) est à tout moment possible. Chaque première conversion par période de 12 mois est gratuite, tout comme chaque conversion effectuée à partir du Fonds Cash ou bien à la suite d'une formule de conversion optionnelle automatique telle que le Lock-Win, Stop-Loss ou Rééquilibrage. A chaque nouvelle conversion, des frais de 1% sur la valeur convertie seront prélevés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Chaque jour, nous nous donnons à 100% pour vous offrir le meilleur service et sommes particulièrement sensibles aux attentes de nos clients. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e), surtout faites-le nous savoir.

En cas de plainte, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, par courrier à Service Gestion des Plaintes (numéro de colis: 7908), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à complaints@belfius.be. Nous prendrons le temps de vous écouter et de chercher une solution avec vous. Vous n'êtes pas satisfait(e) de la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de Belfius? Vous pouvez alors contacter le Negotiator de Belfius, par courrier à Negotiation (numéro de colis: 7913), Place Charles Rogier 11, à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à negotiation@belfius.be. À défaut de solution, l'Ombudsman des Assurances est à votre disposition: Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, ou par e-mail à info@ombudsman.as. Plus d'infos: www.ombudsman.as

Dans tous les cas, vous conservez le droit d'entamer une procédure en justice auprès des tribunaux belges compétents.

Autres informations pertinentes

Conformément à la Loi, les documents «Information précontractuelle complémentaire», le règlement de gestion et les conditions générales sont disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site internet www.belfius.be. Pour toute information complémentaire relative à ce produit, veuillez consulter ces documents.